

<b>Zeitschrift:</b>	Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française
<b>Herausgeber:</b>	Le messager suisse
<b>Band:</b>	34 (1988)
<b>Heft:</b>	12
<b>Artikel:</b>	Les Jeux olympiques d'hiver de 1994 : pour Lausanne, c'est fini
<b>Autor:</b>	Schwander, Marcel
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-848300">https://doi.org/10.5169/seals-848300</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Les Jeux olympiques d'hiver de 1994

## Pour Lausanne, c'est fini

*Le résultat de la votation populaire du 26 juin 1988 à Lausanne est tombé comme une bombe: 62,3 pour cent des votants ont refusé d'accorder une garantie financière pour les Jeux olympiques d'hiver de 1994. Pour Lausanne et le canton de Vaud, c'était la fin du rêve olympique.*

Le conseiller national écologiste Daniel Brélaz qui, après avoir longtemps hésité, avait choisi le camp des adversaires de ce projet, s'en est réjoui en déclarant qu'il s'agissait là d'une victoire sur l'*establishment* du monde politique, économique, syndical et sportif. Le professeur Jost Krippendorf, qui enseigne les branches du tourisme à l'Université de Berne, a estimé que c'était une bonne chose que l'on n'accepte plus sans réserve des manifestations de grande envergure. Le non signifiait-il un refus du gigantisme des jeux olympiques, comme l'ont écrit certains commentateurs?

Les promoteurs du projet ont été déçus. Depuis des années, des volontaires avaient inlassablement travaillé pour ces Jeux, établis les plans pour des pistes, élaboré avec beaucoup de soin de la documentation et fait déjà dans le monde entier de la propagande pour les Jeux. Beaucoup de ces personnes ont fondu en larmes lorsqu'elles ont appris que la majorité des Lausannois avaient rejeté le projet. A Lausanne, les représentants de tous les grands partis étaient également déçus.

Le directeur de l'Office du tourisme de Lausanne, Pierre Schwitzguebel, président du comité d'organisation, a exprimé l'avis que le résultat de la votation était un signe de honte et le conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz, originaire de Lausanne, a fustigé les opposants. Jamais encore une vo-

tation communale n'avait pareillement agité les esprits des Vaudois, qui ont la réputation d'être circonspects.

### Ville olympique

Et pourtant, tout avait commencé dans un bel esprit de concorde. M. Schwitzguebel et M. Paul-Henri Martin, syndic de la ville de Lausanne, deux des promoteurs des jeux olympiques, avaient franchi aisément tous les obstacles. Lausanne, ville olympique, paraissait avoir de bonnes chances. C'est en effet de là que le baron français Pierre de Coubertin a repris l'idée des Jeux olympiques et c'est là aussi que le Comité international olympique (CIO) a son siège depuis 1915.

MM. Martin et Schwitzguebel étaient soutenus par tous les partis (même par les «*Verts*», au début). Les communistes, par exemple, espéraient que ce serait là l'occasion de réaliser de grands projets destinés à améliorer la circulation urbaine, de promouvoir le sport populaire et de s'ouvrir sur le monde. Le Grand Conseil et le Conseil communal ont voté sans opposition des crédits de plusieurs millions de francs pour le comité d'initiative et les communes intéressées des Alpes et du Jura chacune 100 000 francs. Les premiers sondages d'opinion laissaient apparaître un enthousiasme presque suspect pour le canton de Vaud: 79 pour cent des personnes interrogées étaient favo-

rables aux Jeux, et même 91 pour cent dans le groupe d'âge allant de 15 à 34 ans.

### Déjà des précédents

Il est vrai que, dans un passé récent, des projets d'organisation de Jeux olympiques avaient été refusés dans plusieurs cantons: en 1963 en Valais, en 1969 à Zurich (Jeux d'hiver à Hoch-Ybrig), en 1980 dans les Grisons et en 1986 à St-Moritz et à Davos. Pourtant, au début, les rares adversaires résolus des Jeux, notamment M<sup>e</sup> Anne-Catherine Menérey, représentante des groupements alternatifs de gauche, n'osaient même pas croire qu'une opposition efficace pouvait avoir des chances de succès.

En janvier 1987, après l'approbation par le Conseil fédéral d'une candidature suisse, le Comité olympique suisse a retenu la candidature de Lausanne, et non pas celle de l'Oberland bernois, aussi pour des raisons tactiques: il n'était pas du tout certain que les citoyens bernois approuveraient le projet; dans le canton de Vaud, en revanche, une votation populaire paraissait tout à fait improbable. En janvier 1988, le conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz déposa la candidature de la Suisse auprès de M. Juan Antonio Samaranch, président du CIO, à Lausanne, siège dudit Comité.

### Vox populi

Cependant, le Parlement de la ville de Lausanne demanda qu'on lui soumette le budget des Jeux olympiques; la décision d'adopter celui-ci était soumise au référendum facultatif. Le grand nombre de signatures récoltées a dû inquiéter les partisans des Jeux. Les défenseurs de l'environnement devinrent de plus en plus critiques et gagnèrent du terrain; il fut toujours plus question des risques financiers; certains craignaient une aggravation de la crise du logement et beaucoup de personnes ont voulu se venger de toutes sortes de frustrations sur les autorités de la ville. Les gens qui étaient favorables à l'organisation des Jeux firent de la propagande au moyen d'affiches et de tracts ainsi qu'en organisant un cortège aux couleurs gaies, mais sans succès.

Dans la documentation, qui remplissait cinq volumes, le conseiller fédéral Flavio Cotti s'adressait à Monsieur Samaranch dans les termes suivants: «Je peux vous assurer que, si Lausanne était choisie pour organiser les Jeux olympiques, le Conseil fédéral ferait tout ce qui est en son pouvoir pour garantir le succès des compétitions...» Cependant, le Conseil fédéral a été impuissant contre le souverain lausannois. Vox populi...

Marcel Schwander, rédacteur pour la Suisse romande du «Tages-Anzeiger», Lausanne.



*Cadre idéal pour les disciplines nordiques, la vallée de Joux dans le Jura escomptait un développement de son tourisme.*  
(Photo: Rolf Stähli)